



Conditions générales Formations Province de Luxembourg

Année 2026



Conditions générales

1. Conditions pour devenir animateur à Ocarina

-  Avoir 16 ans au 1er jour de la formation
-  Participer à l'entièreté de la formation qui s'étale sur deux ans (maximum 3 ans), à raison de (par année de formation) :
 - La journée d'accueil ayant lieu avant la formation
 - 1 semaine de formation théorique
 - La journée de préparation de l'été
 - Un séjour d'au moins 7 jours ou une plaine de 2 semaines (résidentielle) durant l'été
 - Le week-end retrouvaille après l'été, ayant lieu en septembre
 - Les réunions organisées par le responsable pour préparer le séjour/la plaine
 - Accepter de se comporter en concordance avec le règlement d'ordre intérieur d'Ocarina et de la formation.

2. Inscription

-  Pour t'inscrire, rendez-vous sur notre site internet « <https://ocarina.be/se-former/les-formations/> » choisis ta formation, clique sur l'onglet « m'inscrire » et complète notre formulaire d'inscription.
-  Dans la limite des places disponibles, tu recevras dans les 20 jours une confirmation d'inscription accompagnée d'une demande de versement. Nous demandons un acompte de 25€ pour rendre l'inscription effective, payable dans les 8 jours après réception du mail. D'autres documents dont une fiche santé seront à compléter et à nous renvoyer dans les 8 jours.
-  Le montant total du prix de l'activité doit être versé au plus tard 30 jours calendrier avant la formation (sauf accord préalable et/ou en cas d'inscription tardive). Nous nous réservons le droit de récupérer la place des participants qui ne respectent pas ce délai.

3. Désistement, arrivée tardive et retour anticipé pour les formations

-  Tout désistement est à notifier par écrit à la régionale organisatrice (luxembourg@ocarina.be) au plus tard 30 jours avant le début de l'activité.
 - Si le désistement a lieu plus de 30 jours calendrier avant le 1^{er} jour de formation, les 25 € d'acompte sont conservés afin de couvrir les frais de désistement.
 - Si le paiement n'est pas encore effectué, les 25€ d'acompte sont quand même dus dans leur intégralité.
 - Si le désistement intervient à moins de 30 jours calendrier du début de la formation ou en cas d'absence sans notification préalable, la totalité du coût de la formation reste due, sauf en cas de force majeure (maladie, démontrée par un certificat ou décès dans la famille jusqu'au deuxième degré à démontrer par un certificat de décès) à notifier par écrit. Dans ce cas uniquement, nous remboursons la totalité du montant déjà payé.



Conditions générales

-  Une arrivée tardive, un départ volontaire d'un participant ou un retour anticipé d'un participant suite à une décision de renvoi (entrave au règlement d'ordre intérieur de la formation, mise en danger des autres participants...) ne donne lieu à aucune forme de remboursement ou de dédommagement.
-  Nous exigeons la présence du participant à l'entièreté de la formation d'Ocarina Luxembourg. Toute demande d'arrivée tardive ou de retour anticipé est à adresser avant le début de la formation à luxembourg@ocarina.be et à justifier (certificat médical, certificat de décès...).
-  Ocarina se réserve le droit de procéder à l'annulation de la formation. Dans ce cas, les parents ou tuteurs sont avertis par écrit (e-mail) dans les plus brefs délais et les montants déjà perçus sont remboursés immédiatement – sans majoration d'une quelconque indemnité.
 - Sans prétention d'exhaustivité, une annulation peut notamment intervenir lorsqu'Ocarina estime ne pas pouvoir assurer l'accueil des participants dans les meilleures circonstances de confort et de sécurité.

4. Assurance et frais médicaux

-  **Responsabilité civile** : chaque participant est assuré pour les dommages involontaires qu'il causerait à autrui. L'assurance ne couvre pas les dommages matériels qu'un participant pourrait causer intentionnellement à un autre participant ou au centre de formation.
-  **Accidents corporels** : l'assurance prend en charge les frais médicaux et pharmaceutiques liés à un accident survenu durant la formation ainsi que les éventuels frais encourus après la formation et consécutifs à ce même accident. L'assurance vous remboursera après l'intervention de la mutualité sur base du tarif de la convention INAMI.
-  **Maladie** : Ocarina prend en charge les frais médicaux et pharmaceutiques durant la formation. Les frais ultérieurs ne seront pas pris en charge. De même, les frais liés à une maladie préexistante ne sont pas pris en charge par Ocarina.
-  **Attention** : l'assurance ne couvre pas les dommages matériels, le vol ou le bris d'objets appartenant aux participants. Ocarina ne pourra en être tenu responsable et nous déconseillons vivement aux participants d'emporter des objets fragiles et de valeurs tels que des appareils électroniques.

5. Droit à l'image

 En accordant le droit à l'image lors de l'inscription sur notre site internet, les parents ou représentants légaux autorisent expressément Ocarina par l'intermédiaire de ses permanents ou de son staff d'animation à prendre des photographies et des vidéos de leur(s) enfant(s) dans le cadre des activités organisées. Ces images pourront être utilisées pour les finalités suivantes :

- Utilisation dans le cadre de la communication digitale visant à promouvoir les activités d'Ocarina, incluant le site internet, les campagnes de mailing, ainsi que les comptes de réseaux sociaux d'Ocarina et/ou de la MC.
- Utilisation dans des supports de communication physiques tels que brochures, flyers, affiches et autres publications imprimées visant à promouvoir les activités d'Ocarina et/ou de la MC.

 Toute utilisation des images respectera les valeurs de confidentialité et de respect de l'image de l'enfant, et aucune information personnelle ne sera divulguée dans les publications publiques sans l'accord préalable des parents ou représentants légaux. Les parents ou représentants légaux peuvent à tout moment révoquer cette autorisation en envoyant une demande écrite à luxembourg@ocarina.be. À défaut d'autorisation ou en cas de révocation de celle-ci, Ocarina cessera toute utilisation future des images concernées, sans que cela n'affecte les supports déjà publiés ou diffusés. Par ailleurs, aucune photo de votre enfant ne pourra dès lors vous être fournie.